

†1817, à St-Antoine-sur-Richelieu.—*Charles*, b 14 av. 1757; s 23 nov. 1760.—*Charles*, b 22 janv. 1762.—*M.-Hélène*, b 15 janv. 1765.

1756, (25 oct) CHATEAU-RICHER.

IV. GRAVEL, IGNACE. JOSEPH III:  
GAGNON, Agnès. Issus: *Joseph*, b 30 déc. 1760; 1° m 4 janv. 1788, à Marguerite Bergeron (Chs et Judith Paillé, et veuve de François Chrétien), à Maskinongé; 2° m 30 juin 1834, à M.-Rosalie Saucier (Ls et Rosalie Paradis, et veuve de Ls Bergeron), à la Rivière-du-Loup; s<sup>1</sup> 13 juillet 1834.—*Jos.-Simon*, b 18 av. 1762; m 5 nov. 1787, à Geneviève Caseau (Jos. et M.-Cécile Bélanger).—*Agnès*, b 1 août 1763.—*Rosalie*, b 11 nov. 1764.—*Marguerite*, b 12 av. 1766; s 6 août 1771.—

“ Agnès Cloutier, sa femme qu’il autor se par l’effet des  
“ présentes, stipulant pour et au nom d’Agnès Doyon,  
“ leur fille mineure de vingt-quatre ans, à ce présente et  
“ acceptante et de son consentement d’autre part. Les-  
“ quelles parties, de l’agrément et consentement de leurs  
“ parents et amis pour ce assemblés de part et d’autres.  
“ A savoir, de la part du dit Pierre Gravel et de ses dits  
“ père et mère et du Sr François Gravelle, son frère,  
“ Jacques Gagnon son oncle, Louis Racieu dit Noyers  
“ son parrain. Pierre Trépagny, son cousin. Et de la  
“ part de la dite Marie-Agnès Doyon, de ses dits père et  
“ mère, du Sr Jean-Baptiste Doyon, son oncle, Zacharie  
“ Cloutier et Pierre Cloutier, ses oncles, Guillaume  
“ Michel dit Taillon et Charles Lefrançois, ses cousins,  
“ tous habitants de la paroisse de Château-Richer.—Fait  
“ et passé en la dite paroisse, après-midi, maison du dit  
“ Prisque Doyon ce quatre du mois d’octobre mil sept  
“ cent quatre-vingt-un.”

Mgr Gravel est sous l’impression que le cousin de sa grand’mère, Charles Lefrançois dont le nom est mentionné plus haut, établit un lien de parenté entre Sa Grandeur et Mgr J.-S.-H. Brunault, son digne coadjuteur. Des recherches, faites pour vérifier ces liens de parenté, n’ont pu, jusqu’à ce jour, bien établir ce fait qui eut, sans doute, causé un vif plaisir aux deux évêques du diocèse de Nicolet